

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 22/11/2011

L'an deux mille onze,
Le vingt-deux novembre deux mille onze à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du 15/11/2011, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de M. LECLERE Roland, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	11
Nombre de conseillers présents ou représentés	13
Nombre de conseillers excusés :	
Nombre de conseillers absents :	4

Étaient présents : M. LECLERE Roland, Mme GUERIN Denise, Mme AUBRY Christine, M. SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe, M. LALLOUETTE Joël, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme WINISDOERFFER Inès, Mme BLOT Laura, M. PIERRARD Didier, M. CABART Jean-Claude,

Absents : Mme SAINT - PIERRE Valérie, M. RINALDI Serge, M. GIRARD Pascal, M. EL KHIDER Mustapha.

Absents excusés :

Pouvoirs : M. FRERSON Alain à Mme GUERIN Denise, Mme FONTANIVE Marzéna à M. JEANNOT Christophe

Secrétaire : Mme AUBRY Christine.

Affiché le : 23/11/2011

OBJET : SERVICE DES EAUX - ADOPTION DU RAPPORT 2010
N° 11/91

Vu le décret n° 95-635 du 6 mai 1995 relatif aux rapports annuels sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement,

M le Maire présente le rapport annuel relatif au prix et à la qualité de l'eau en 2010. La compétence assainissement ayant été confiée à la communauté de communes Saulx et Bruxenelle, le rapport annuel de ce service sera communiqué au Conseil Municipal, dès qu'il nous sera transmis.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOpte le rapport annuel du service des eaux pour l'année 2010 après en avoir pris connaissance (voir annexe de la présente délibération).

Fait à PARGNY SUR SAULX
Le Maire,
Roland LECLERE.